

BILAN DE COMPÉTENCES



24 HEURES (DONT 13H EN FACE À FACE)

RÉPARTIES SUR 2 À 3 MOIS. EN PLUSIEURS ENTRETIENS INDIVIDUELS. UN TRAVAIL PERSONNEL EST À RÉALISER ENTRE LES RENDEZ-VOUS.



ENTRETIENS INDIVIDUELS

AU GRAINE CENTRE-VAL DE LOIRE À ECOPARC
À NEUNG-SUR-BEUVRON (41)
OU EN DISTANCIEL

Le bilan de compétences vous permet de faire le point sur votre parcours professionnel, clarifier votre projet, étudier sa faisabilité, connaître vos compétences et aptitudes, construire un projet professionnel, et de vous constituer un réseau de contacts dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

● OBJECTIFS

- Connaître ses préférences, aspirations et motivations
- Identifier ses croyances limitantes et les ressorts de son pouvoir d'agir
- Analyser ses compétences professionnelles et personnelles, avec un focus sur l'EEDD
- Explorer différentes pistes et possibilités en lien avec ses aspirations
- Définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Formaliser ce projet en un plan d'action réaliste et réalisable.

● CONTENUS

- **Phase préliminaire (1h) :**
 - Définition conjointe des modalités et du format de déroulement du bilan en fonction des besoins
- **Phase d'investigation (10h accompagné + 10h en autonomie) :**
 - Définir ses compétences
 - Construire son projet professionnel et vérifier sa pertinence
 - Construire un réseau de contacts dans le domaine de l'éducation à l'environnement
- **Phase de conclusion (2h + 1h) :**
 - Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
 - Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels
 - Planification d'un entretien de suivi



BILAN DE COMPÉTENCES



CONTACT

ORGANISME DE FORMATION : GRAINE CENTRE-VAL DE LOIRE
CONTACT : Johann PONS
johann.pons@grainecentre.org - 02 54 94 62 80



FRAIS

D'inscription : 20€
Pédagogiques : 1 800€

● DÉMARCHE DE FORMATION

- 10 séances d'entretiens individuels pour accompagner la personne par l'écoute active, la prise de recul, le questionnement et l'organisation des idées
- 6 séances en autonomie pour faire cheminer par des approches créatives
- Test de personnalité
- Test de compétences
- Outils d'aide à la réflexion
- Remise d'un document de synthèse
- Accompagnement en présentiel ou distanciel

● PUBLICS VISÉS

- Animateur-trices
- Bénévoles associatifs
- Éducateur-trices à l'environnement
- Personnes en reconversion professionnelle ayant un projet dans le champ de l'éducation à l'environnement

● FORMATEUR

• **Johann PONS**
Consultant en Bilan de compétences
au *Graine Centre-Val de Loire*

● CADRE DÉONTOLOGIQUE

Selon l'article L6313-4 du code du travail, le bilan ne peut être réalisé qu'avec le consentement du travailleur. Les résultats détaillés et le document de synthèse ne peuvent être communiqués à toute autre personne ou institution qu'avec l'accord du bénéficiaire. Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans sont soumises aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent à ce titre.